VOUS ÊTES ORTHOPHONISTE COMMENT PRÉPARER VOTRE DÉPART A LA RETRAITE

La liquidation des droits à la retraite n'est pas automatique et immédiate. Prendre sa retraite se prépare.

1ère ÉTAPE

Créer votre espace personnel sur le site de l'assuranceretraite.fr :
https://www.lassuranceretraite.fr/portail-info/home.html
Pour ce faire munissez-vous de votre **numéro de SS et d'une adresse mail** consultable

Vous pourrez :
- ✓ Consulter votre relevé de carrière
- ✓ Organiser votre départ avec Mon agenda retraite
- ✓ Obtenir votre âge de départ
- ✓ Demander votre retraite
- ✓ Consulter vos paiements
- ✓ Demander une retraite de réversion

Vous aurez accès aux services vous permettant de :
- ✓ Corriger votre carrière
- ✓ Estimer votre retraite
- ✓ Visualiser votre épargne retraite

À partir de 45 ans vous pouvez demander auprès de votre régime de retraite (de base ou complémentaires) un « Entretien Information Retraite » gratuit (EIR).
Il vous permettra de faire le point sur la carrière passée, d'obtenir des simulations du montant de votre future retraite et de poser des questions aux spécialistes du régime de retraite sollicité.

2ème ÉTAPE

Reconstitution de votre carrière

Deux ans environ avant la date à laquelle vous envisagez de prendre votre retraite, commencez à préparer votre dossier. Il vous faut d'abord faire un point complet sur l'ensemble de vos droits.

Vous pouvez vous appuyer sur les relevés de situation individuelle, l'estimation indicative globale, les relevés de carrières et les relevés de points de retraites complémentaires reçus ou consultables sur Internet.

Vérifiez ces documents avec soin.
Si vous avez des remarques ou des questions, adressez-les aux institutions gestionnaires compétentes (régimes de base et/ou complémentaires selon les cas) si possible accompagnés d'un double des documents justificatifs de votre démarche. Les caisses concernées examineront vos observations avec soin. N'hésitez pas à passer par les centres d'informations téléphoniques pour faire part de vos interrogations et demander la marche à suivre.

3ème ÉTAPE

Évaluez le montant de votre retraite

Une fois établis et vérifiés votre relevé de carrière (pour votre retraite de base) et votre relevé de situation individuelle établissant vos droits en matière de retraites complémentaires ou vis-à-vis d'autres caisses, vous pourrez obtenir une évaluation de vos futures retraites.
Vous n'avez pas besoin dans un premier temps de vous adresser à toutes les caisses auxquelles vous avez cotisé pendant votre vie. Les caisses de base et complémentaires auxquelles vous êtes en train de cotiser seront « chefs de file » pour établir ces documents.

Vérifiez soigneusement que toute votre carrière a été prise en compte et n'hésitez pas à contacter les caisses si vous estimez que certains éléments ont été omis.

Mise à jour Fév 24

04 65 40 00 10 medaide@interurps-paca.org https://medaide.urps-ml-paca.org/interurps/ 37-39 Bd Vincent Delpuech 13006 Marseille
©

VOUS ÊTES ORTHOPHONISTE COMMENT PRÉPARER VOTRE DÉPART A LA RETRAITE

4ème ÉTAPE

Choisissez la date de votre départ et demandez votre retraite

C'est à vous de choisir la **date de votre départ en retraite**. Pour fixer cette date, vous devez tenir compte de **votre âge** (vous ne pouvez pas partir à la retraite avant vos 62 ans, l'âge légal de la retraite, sauf si vous pouvez bénéficier d'un dispositif de départ anticipé (pour carrière longue par exemple), de votre **durée d'assurance cotisée** (nombre de trimestres permettant de partir au taux plein ou non), du **nombre de points acquis** dans les régimes à points

Vous devez ensuite déposer votre demande de retraite, au moins 6 mois avant la date de départ choisie.

N'oubliez pas qu'il vous faudra compter 4 à 6 mois avant cette date pour « liquider » votre retraite, c'est-à-dire demander aux différentes caisses de procéder au calcul exact de vos droits à retraite et engager leur mise en paiement.

Pour ce faire munissez-vous de votre :

-Numéro de SS et d'une adresse mail consultable
-Livret de famille
-CNI
-CV et attestation droit d'assurance maladie
-Extrait date de naissance de vos enfants
-Relevé de carrière en cas d'activité multiple
-RIB
-Dernier avis d'imposition
- Relevé de carrière

Un formulaire de demande personnalisé et prérempli, en ligne

Vous partez à la retraite : vous n'avez plus qu'une seule demande de retraite à faire pour tous les régimes auxquels vous êtes affilié. Vous vous connectez à votre Compte Retraite, via FranceConnect à partir du portail inter-régimes info-retraite.fr ou à partir de votre espace personnel sur www.lassuranceretraite.fr.

Le formulaire de demande unique est prérempli avec les informations concernant : vos régimes d'affiliation, vos informations personnelles (numéro de Sécurité sociale, date de naissance…).
La demande peut être enregistrée et complétée plus tard, dans un délai de 90 jours.

Toutes les démarches s'effectuent en ligne : les compléments d'information, l'envoi de pièces justificatives (scannées) et le suivi de l'avancement de votre demande.
Lorsque votre demande est validée, elle est transmise à chacune de vos caisses de retraite. Celles-ci traitent votre demande selon ses procédures et calcule le montant de votre pension.
Lorsque chaque caisse de retraite a finalisé votre dossier, elle vous envoie par courrier postal **une notification de retraite**, avec le montant de votre pension de retraite.

5ème ÉTAPE

- ✓ Informer votre URSSAF – CPAM de votre cessation d'activité.
- ✓ Leur fournir l'attestation délivrée par votre Caisse mentionnant vos droits à la retraite.
- ✓ Documents de « cessation d'activité.

Organiser votre cessation d'activité

- ✓ Faites la liste de tous vos créanciers via vos Relevés de comptes.
- ✓ Renseignez-vous sur les modalités d'arrêt de leurs contrats (Logiciel métier, comptable, maintenance appareil, local professionnel, contrat assurance, EDF, Téléphone…)
- ✓ Contacter les si besoin et vérifier les modalités de résiliation inscrite dans les CGV.

Mes droits, mes démarches, ma retraite
https://www.lassuranceretraite.fr/portail-info/home.html

Mise à jour Fév 24

04 65 40 00 10 medaide@interurps-paca.org https://medaide.urps-ml-paca.org/interurps/ 37-39 Bd Vincent Delpuech 13006 Marseille
©